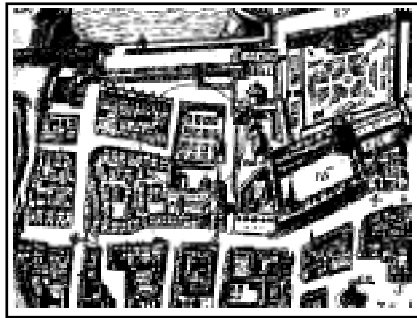


ÉVOLUTION RÉGRESSIVE DES SURFACES DE JARDINS ET URBANISATION

par
Paul ROBAUX

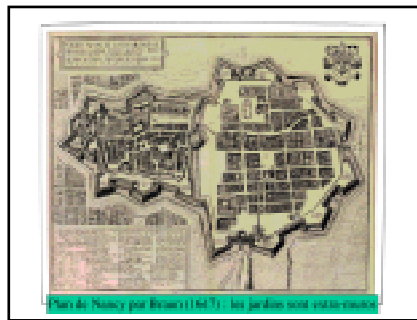
EVOLUTION REGRESSIVE DES SURFACES DE JARDINS ET URBANISATION (Paul ROBAUX)



Nous distinguerons six périodes.

La **première période** débute à Nancy au Moyen-Âge.

À cette période, et comme pour l'ensemble des villes de la France médiévale, la présence de jardins urbains à Nancy est constatée en quelques endroits seulement dans la «Vieille-Ville». Peu nombreux, et n'y occupent que des surfaces restreintes.

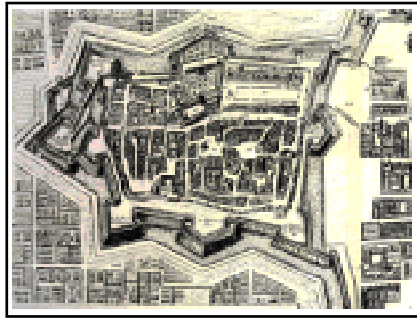


Citons celui du Palais ducal, et ceux des couvents des Dames Prêcheresses (Dominicaines) et des Cordeliers. Ils sont plus aménagés pour l'agrément que pour répondre à des besoins alimentaires.

Comme ailleurs, des jardins péri-urbains, et extra-muros, sont aménagés dans les faubourgs immédiats des villes, constituant selon Georges Duby «une auréole de jardinage» autour de la ville. (cf. le plan de La Ruelle de 1611). Leur densité est considérable, mais peu à peu, et progressivement, d'autres formes d'exploitation, artisanales, portuaires, se mêlent aux jardins, comme par exemple dans le faubourg Saint Dizier, l'actuel quartier des «Trois-Maisons».

Deuxième période. C'est celle de Charles III.

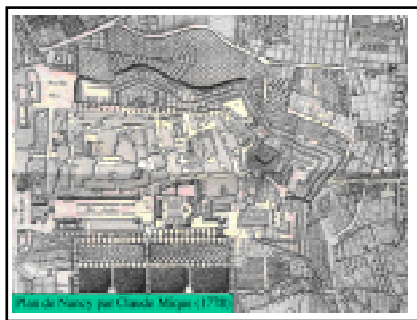
À partir de 1587, Nancy est alors cernée par une nouvelle enceinte, la «Ville-Neuve». À l'aide de ce même plan de La Ruelle nous constaterons qu'à l'intérieur de cette nouvelle ville, alors presque parfaitement quadrillée, les terrains sont progressivement lotis. Un tiers environ, les plus conséquents, sont acquis par vingt implantations religieuses, presque toutes dotées d'un cloître, d'un jardin vivrier, et parfois d'un verger. C'est considérable ! Quelques maisons nobles et surtout les maisons bourgeoises, élevées le long de ces nouvelles rues, sont toutes doublées par des jardins fermés.



Troisième période.

À partir de 1698, à la suite du démantèlement de l'essentiel des fortifications de la «Ville-Neuve», une large bande de terrain d'environ 300 mètres de large et longue de près de 4000 mètres, est ainsi libérée sur presque tout le pourtour de la ville. Bien sûr ces terrains sans affectation, libres de toute construction, et si proches de la ville deviennent très convoités. Une partie est acensée soit par achats, locations ou mêmes dons du Duc de Lorraine.

Un grand plan, établi par Claude Mique en 1778, revêt une importance considérable, puisqu'il nous donne à observer la totalité de l'aspect champêtre, des abords extérieurs de la ville de Nancy à cette période, jusqu'à la Tour de la Commanderie, avec même la présence de quelques villages.



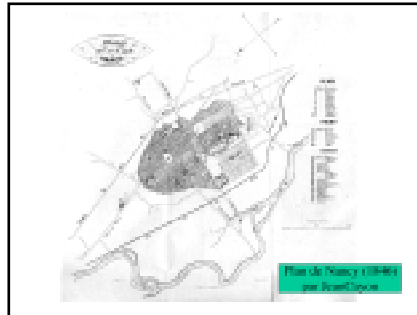
Plus précisément, il nous montre qu'à cette date, ces terrains, lotis pour l'essentiel, sont pour lors occupés par des jardins. L'examen attentif des surfaces de ceux-ci nous permet de déterminer, six types différents de plantations. Un grand nombre sont cultivés classiquement en jardins apparemment potagers. D'autres sont arborés, les arbres bien alignés comme dans les vergers. D'autres terrains, où les arbres sont plantés sans ordre apparent coexistent avec des terrains paraissant en friches. D'autres sont cultivés en prairies. On est surtout surpris par la présence d'un nombre important de terrains aménagés pour la culture de la vigne. Enfin, mais plus rarement, quelques terrains ont été aménagés en parterres.



Quatrième période.

C'est la période révolutionnaire. Au sein de la ville les bouleversements seront considérables, puisqu'ils affecteront essentiellement les établissements religieux. Vendus, ils seront tous dépecés,

lotis et la plupart achetés par les habitants de la ville. Les jardins suivront le même sort, à l'exception de ceux de quelques immeubles, comme celui de la «Maison de Secours» affecté à l'hôpital, ou celui du noviciat des jésuites rue Saint Dizier (l'actuel centre Saint Stanislas). Le nombre des habitants s'étant considérablement accru, ils atteignent alors 30 000 personnes, les besoins en logements sont considérables, et chaque propriétaire utilisera au détriment des jardins les surfaces dont il dispose pour développer ses affaires, créer des entrepôts, des ateliers. Quelques rues ou quartiers comme celui établi autour de la rue des chanoines échapperont à ce saccage.



À la même période, à l'extérieur de la ville les terrains se couvrent d'un grand nombre de jardins. En témoignent encore de nos jours, des vocables, comme ceux de la rue des Jardiniers, de la Prairie, des Champs Ceintrey, du Tapis vert, des Meix Outhon, du sentier des Vignes, ou du Grand Verger. Ailleurs, le nombre des maraîchers établis au faubourg des Trois Maisons avait conduit les autorités religieuses à donner le nom de Saint Vincent-Saint Fiacre à une des paroisses de la ville. Cet état des lieux ne changera pas jusqu'aux années 1850.



Cinquième période.

La date de 1852, coïncide avec l'apparition du chemin de fer, de la construction du canal de la Marne au Rhin, mais surtout avec l'industrialisation de l'ensemble des banlieues de la ville. C'est alors que l'essentiel des terrains compris entre la Meurthe, le canal, et les voies ferrées vont se couvrir de toutes sortes d'entrepôts, d'établissements industriels ou commerciaux aux dépens des terres agricoles voisines, qui vont toutes disparaître. Par exemple, la seule gare de Nancy et son parc de voies ferrées occuperont jusqu'à 41 hectares de terres jusqu'alors agricoles.



Sixième période.

Toutefois au delà de la barrière que constituera pendant un certain temps la voie ferrée, une grande partie des terrains situés à l'ouest de Nancy conservera jusqu'aux années 1900, un double caractère résidentiel et agricole, à l'exception toutefois des terrains attribués aux militaires, des casernes Donop et du quartier Blandan.

Repoussés encore une fois de plus à l'extérieur de la ville, les maraîchers se maintiendront encore un moment sur une moitié environ des terrains situés au sud et à l'ouest de la ville, entre le chemin de fer et les villes de Vandœuvre, Villers-lès-Nancy, Laxou. La réalité est plus complexe. L'autre moitié de ces terres était entre les mains de quelques grands propriétaires fonciers ou d'un certain nombre de communautés religieuses. Progressivement, ces importants propriétaires fonciers lotiront et vendront leurs terrains. Les communautés religieuses seront parfois au moment des «inventaires» dépouillées de leurs biens. C'est ainsi qu'en 1906, le terrain des Frères des Écoles, situé à la limite sud-ouest de Nancy vers Vandœuvre-lès-Nancy fut entièrement lotis, de maisons individuelles pour l'essentiel. À la même date, en 1906, le propriétaire du domaine de Saurupt réalisa une opération identique sur des terrains lui appartenant. Plusieurs autres grands domaines de la périphérie ouest de Nancy subirent le même sort. Les nouveaux propriétaires de tous ces grands terrains maintenant morcelés, établirent devant, derrière ou autour de leurs petites maison de nouveaux jardins.

Conclusion.

À l'échelle du temps la disparition des jardins à Nancy était restée à peu près contenue tant que s'était maintenu l'enfermement de la ville dans ses murailles. C'est le développement industriel de la ville qui provoquera une première disparition de la ceinture verte de la ville.

La poussée démographique était restée lente mais continue pendant des siècles. C'est brusquement, à partir de 1850, avec d'abord le début de l'industrialisation de la ville, puis à partir de 1871 avec l'arrivée des Alsaciens-Lorrains que l'ensemble du territoire de la ville va être progressivement investi. Mais ce n'est en fait, qu'à partir de 1900, donc il y a à peine un siècle, que l'essentiel des terrains de la commune de Nancy jusque là exploités par des maraîchers ou appartenant encore à quelques gros propriétaires vont disparaître, divisés et lotis en une multitude de petites parcelles pour être finalement acquis par une multitude de petits propriétaires. Cette évolution inéluctable, n'est après tout liée qu'à la fascination qu'exerce Nancy, ville prospère. Cette urbanisation intensive qui fera presque disparaître le patrimoine vert de la ville.